

bibliothèque
de la législature
du québec

bulletin trimestriel

Vol. 4, No 3
Juillet 1973

gouvernement du québec
assemblée nationale



ERRATA

Bibliothèque de la Législature. Bulletin trimestriel, vol. 4 no. 3
(Juillet 1973), pp. 7-13

Quelques erreurs se sont glissées dans l'article intitulé:
"LE CONGRESSIONAL RECORD".

1) A la page 9, troisième paragraphe, il faudrait lire :

"De plus, contrairement à ce qui est accepté au Journal des Débats, de nombreuses corrections peuvent modifier le sens des interventions".

2) A la page 10, 2e paragraphe, il faudrait lire :

"Cette tradition s'est manifestée dans le milieu québécois, à une occasion au moins, alors que le Journal des Débats a publié un tel texte". (Discours de M. Marcel Masse, député de Montcalm, à l'occasion du débat sur le projet de loi 80 modifiant la carte électorale, no 75, 13 juillet 1971, page 3,714).

3) A l'intérieur du 4e paragraphe de la même page, il faudrait lire :

"Ici, cependant, ces initiatives se font beaucoup plus rares et, dans tous les cas, les documents publiés en annexe portent sur la discussion en cours et souvent l'éclairent".

BIBLIOTHEQUE DE LA LEGISLATURE

BULLETIN TRIMESTRIEL

vol. 4, no 3

(juillet 1973)

Gouvernement du Québec

Assemblée nationale

AVANT-PROPOS

Fidèles au programme que nous nous étions fixés lors de la parution de notre Bulletin, nous publions dans cette livraison des articles relatifs aux collections et aux programmes de travail de la Bibliothèque de la Législature. M. Gaston Bernier poursuit sa série d'articles portant sur les publications du gouvernement américain avec une étude comparative du Congressional Record et du Journal des débats de l'Assemblée nationale. Les articles de MM. Yvon Thériault et André Beaulieu portent sur des programmes de travail: l'indexation des périodiques d'une part et la création d'un catalogue collectif des bibliothèques gouvernementales du Québec de l'autre. M. Denis Kronstrom, pour sa part, a compilé une bibliographie sélective et annotée concernant la fonction d'orateur et de président.

Nous aimerions cependant, suite aux événements des derniers mois, marqués par la présentation du Rapport du Comité d'étude des bibliothèques gouvernementales, la création des bibliothèques administratives sous l'égide du ministère des Communications, la publication de RADAR et de PERIODEX, nous aimerions, dis-je, faire appel à tous nos collègues oeuvrant dans les bibliothèques gouvernementales afin que nous poursuivions - ou réengagions

si nécessaire - notre réflexion touchant la planification, la coordination et l'orientation des bibliothèques gouvernementales. Et nous espérons que ces termes ont encore un sens ou suffisamment de sens pour que nous puissions poursuivre le dialogue.

A handwritten signature in black ink, reading "Jacques Prémont". The script is fluid and cursive, with a large initial "J" and "P".

Jacques Prémont
Directeur de la Bibliothèque de la Législature
du Québec

TABLE DES MATIERES

	pages
Avant-propos par Jacques Prémont	1
Le Congressionnal Record par Gaston Bernier	5
Indexation des périodiques à la Bibliothèque de la Législature par Yvon Thériault	15
Le catalogue collectif des bibliothèques gouvernementales par André Beaulieu	21
La fonction d'orateur et de président, bibliographie annotée par Denis Kronstrom	31
Résumé analytique d'ouvrages récemment catalogués par Russell Ducasse	63

LE CONGRESSIONAL RECORD

par

Gaston Bernier

Le compte rendu des débats du Congrès américain existe depuis 1789. La publication de ces documents est exceptionnelle à cette époque. Le "Hansard" britannique a vu le jour au début du XIXe siècle, plus précisément en 1803.(1) Au Canada, le compte rendu officiel des débats n'apparaît qu'en 1875.(2) Au Québec, la même publication apparaît en 1964 seulement.

Avant l'apparition des comptes rendus officiels cependant, on connut diverses publications dues à l'initiative privée. Chez nous, on a les Débats de la Législature provinciale publiés entre 1879 et 1892 par différents éditeurs dont G. Alphonse Desjardins.(3) Au Canada, diverses publications officielles viennent combler les vides; le "Mirror of Parliament" en 1846, les "Scrap Book Debates" entre 1854 et 1866, etc.(4).

Les comptes rendus des débats du Congrès américain sont passés par les mêmes stades de développement. A l'origine, ils furent publiés par divers imprimeurs. Comme le gouvernement en acheta de nombreuses copies, on les considéra comme des publications officielles.(5)

Les comptes rendus du Congrès furent publiés sous trois titres avant d'apparaître sous celui de Congressional Record:

1) Annals of Congress, 1789-1824; 2) Register of Debates, 1824-1837;

3) Congressional Globe, 1833-1873. Depuis 1873, la publication a gardé son titre actuel.

La Bibliothèque de la Législature possède une collection complète des comptes rendus du Congrès. La collection est formée en partie de microfilms (1789-1880) et de volumes (de 1881 à nos jours).

La collection de microfilms des délibérations du Congrès antérieures à 1873, publiée par le United States Historical Documents Institute, comprend 54 microfilms et neuf volumes d'index. Ces index furent d'abord publiés pour chaque législature mais, ici, ils sont regroupés et chaque volume contient parfois les index des séances de douze législatures.

Il arrive souvent que ces index sont incomplets. On pourra cependant combler les lacunes en utilisant les index des Journals dont nous avons parlé dans un article antérieur.(6)

Le Congressional Record, paraît actuellement sous trois formes successives: une édition quotidienne, une édition bi-mensuelle et l'édition définitive. En réalité cependant, on peut négliger l'édition bi-mensuelle: elle n'est disponible que pour les membres du Congrès et n'est en réalité qu'un regroupement des

livraisons quotidiennes.

Les Débats de l'Assemblée nationale du Québec, par comparaison, ne comprennent qu'une édition: l'Édition quotidienne. Le regroupement des fascicules quotidiens produit l'édition permanente. Cette opération de reliure toutefois revient aux abonnés de l'édition quotidienne car l'éditeur du Journal des Débats en fait relier quelques collections pour distribution restreinte aux parlementaires.

Le Congressional Record n'est pas un compte rendu Verbatim des délibérations du Congrès même si théoriquement il est censé l'être. Parfois un membre du Congrès peut vouloir reviser son intervention. En pareil cas, elle est publiée dans une édition postérieure. Dans l'édition permanente, l'intervention est replacée dans le contexte de la discussion. Mais souvent le texte a été largement modifié.(7)

De plus, comme pour le Journal des Débats, de nombreuses corrections peuvent modifier le sens d'une intervention comme le soulignent à l'occasion les Journalistes.

Une autre tradition parlementaire permet à un représentant et à un sénateur de faire insérer dans le Record un discours

qu'ils auraient pu prononcer. Parfois, il s'agit d'un texte trop long qu'ils n'auront pas eu le temps de présenter en entier. En d'autres occasions, ils auront la permission de faire imprimer un texte dont ils n'auront pas dit mot au Congrès.

Cette tradition semble vouloir prendre racine dans le milieu québécois. A quelques reprises, le Journal des Débats a publié de tels textes.(8)

De même, il arrive que les éditeurs du Journal des Débats insèrent des documents dans les comptes rendus.(9) A Washington, cette tendance est devenue une véritable manie: on publie dans le Record des textes qui n'ont absolument rien à voir avec les discussions en cours. Ainsi l'édition quotidienne du 8 février 1973 contient 200 pages de comptes rendus et 75 pages de textes divers intitulés "Extension of remarks": ce sont des éditoriaux de différents journaux, des conférences, etc.

A l'Assemblée nationale du Québec, il arrive également qu'on publie des documents. Ici cependant ces initiatives se font beaucoup plus rares et dans la plupart des cas les documents portent sur la discussion en cours et souvent l'éclairent.(10)

Le fait que le Congressional Record reproduise les dé-

libérations de deux Chambres, celles du Sénat et celles de la Chambre des représentants et qu'en plus on y insère de nombreux documents nous conduit à parler de l'ampleur de la collection.

Les délibérations du Congrès au cours d'une session couvrent parfois jusqu'à 40 volumes et 50,000 pages. Par comparaison, le Journal des Débats compte environ 4,000 pages (1972) si l'on exclut les délibérations des commissions parlementaires. Et encore, faut-il tenir compte du format réduit du Journal des Débats par rapport au Record américain.

La clé d'une telle collection ne peut être qu'un Index détaillé. On peut dire que les éditeurs du Congressional Record ne ménagent pas leurs efforts pour offrir un index complet aux usagers. Celui de la session de 1971 comprend 1,600 pages imprimées sur trois colonnes et en caractère très fins. De plus cet index est complété par l'histoire des lois et des résolutions (environ 500 pages).

Contrairement à l'Index du Journal des Débats, l'index du Congressional Record ne contient qu'un classement. La partie principale de l'index aligne le nom des hommes politiques et les sujets abordés dans un même ordre. Sous chaque nom de Congressman, on divise les références à peu près comme suit: conférences, amen-

dements proposés par sujets, commentaires, articles et éditoriaux, projets de loi et résolutions, correspondance, notes, communiqués de presse, remarques, rapports, déclarations, etc. Comme on pourra le constater à l'usage, l'index, même s'il est très détaillé, n'est pas toujours d'un recours facile: la présentation par type de documents ou d'interventions oblige l'utilisateur à procéder par bonds.

De même l'utilisation des facettes-sujets ne satisfiera personne. L'utilisateur qui voudra trouver les débats sur tel ou tel sujet devra d'abord trouver le numéro du projet de loi ou de la résolution et, par la suite, utiliser la section du volume intitulé "History of bills and resolutions".

On retrouve la faiblesse de l'index du Record quant aux facettes-sujets dans l'index du Journal des Débats de l'Assemblée nationale. Qu'il nous suffise de signaler que la partie de l'index consacrée aux sujets est moins volumineuse que celle consacrée aux députés (80 pages contre 100 en 1971), même si on y insère l'historique des projets de loi (13 pages) et une liste des témoignages présentés aux commissions parlementaires (20 pages).

Le compte rendu des débats du Congrès constitue à n'en point douter une chronique essentielle de la vie politique américaine.

Les chercheurs en sont conscients. A Ottawa, on est en train de reconstituer les débats de la Chambre d'Assemblée du Canada Uni. Deux volumes sont déjà parus. Des chercheurs font un travail identique pour l'Assemblée législative du Québec. Les comptes rendus des sessions de 1867 à 1879 furent reconstitués par une équipe sous la direction de l'historien Marcel Hamelin. Les textes des quatre premières sessions ont été imprimés et paraîtront sous peu.

1. John E. Pemberton, British Official Publications (Oxford, Pergamon Press, 1971), p. 18.
2. Marion Villiers Higgins, Canadian Government Publications (Chicago, A.L.A., 1935), p.43.
3. André Beaulieu et al., Répertoires des Publications gouvernementales du Québec 1867-1964 (Québec, Editeur officiel, 1968), p. 25.
4. Marion Villiers Higgins, op. cit., pp. 38-39.
5. Laurence F. Schmeckebier et Roy B. Eastin, Government Publications and their use. (Second revised ed.; Washington, Brookings inst., 1969). p. 135.
6. "Les publications du Congrès américain" Bibliothèque de la Législature. Bulletin trimestriel, vol. 4 no 1-2 (janvier-avril 1973), pp. 7-15.
7. Il arrive même que tous les représentants aient 5 Jours pour modifier et compléter leurs textes sur une loi déjà votée. Voir Congressional Record, June 19, 1973, p. H-4975.
8. Journal des Débats. Commissions parlementaires: commission permanente de l'Assemblée nationale 17 mars 1973 (no 26), pp. 6-8969 et ss.
9. On pourra vérifier ce fait dans le Journal des Débats (Commission permanente de l'Industrie et du Commerce), du 30 mai 1973. Aux pages B-2548 et ss. Autre cas: Commission permanente de l'Education, des Affaires culturelles... 10 mai 1973, pp. 1376 et ss.
10. A l'occasion de l'étude des crédits du ministère des Affaires culturelles, le 10 mai 1973, on a publié dans le Journal des Débats une lettre concernant Hilton et Place Royale, un tableau des locataires de Place Royale, etc. Autre cas; voir commission permanente de l'Industrie et du Commerce... 30 mai 1973 (no 71) aux pages B-2548 et ss.
11. Débates of the Legislature Assembly of United Canada, 1841 - (Montréal, Presses de l'Ecole des H.E.C., 1970).

INDEXATION DES PERIODIQUES
À LA
BIBLIOTHEQUE DE LA LEGISLATURE

par

Yvon Thériault

* M. Thériault est responsable de l'Indexation du Journal des débats.

Un des projets de la direction de la Bibliothèque de la Législature vient de se réaliser avec l'indexation des 1,700 périodiques de la collection courante.

En effet, depuis mai 1973, une équipe est chargée du dépouillement du contenu des périodiques en retenant et analysant les articles susceptibles d'intéresser les parlementaires, les chercheurs des partis et les fonctionnaires du gouvernement du Québec. L'objectif est de poursuivre jusqu'à sa fin la plus utile la chaîne documentaire: acquisition, traitement et diffusion de cette information sous forme condensée.

Traitement de l'information

Le moyen de réaliser cet objectif est de traiter la masse des informations contenues dans les périodiques de façon à rendre ces documents plus accessibles à la consultation. La méthode d'analyse documentaire la plus répandue consiste en l'indexation ou technique de compilation de tablas de références (INDEX) qui servent à repérer facilement les informations contenues dans un document.

A partir de l'expérience actuelle de l'indexation du Journal des Débats de l'Assemblée nationale, le soussigné a agi comme consultant et préparé pour l'équipe un manuel d'indexation comportant:

- une description du service à créer: personnel et fonctionnement du service;
- une étude des techniques d'indexation à adopter (normes bibliographiques et critères de sélection des articles à Indexer);
- une grille de classification de la documentation politique, sociale et économique à retenir.

Ce premier travail a été mené rapidement à terme, grâce à la collaboration de M. André Beaulieu, directeur-adjoint de la bibliothèque, et à la compétence de madame Ginette-D. Brassard et de monsieur André Cochrane, bibliotechniciens. La diligence de mademoiselle Monique Fortier, dactylographe, a permis de préparer rapidement les premières séries de fiches d'analyse.

L'indexation

L'indexation se fait sur fiches de 3 x 5, selon les normes bibliographiques courantes. La formule de base (8 1/2 x 11) complétée par le documentaliste, comporte: l'entrée principale, le titre de l'article, le nom du périodique avec sa tomainson et sa pagination, un bref résumé, une cote numérique (selon la grille de classification) et les vedettes-matieres ou sujets. La fiche bibliographique préparée par la dactylographe comprend dans l'ordre: une cote, le rappel des sujets, l'entrée principale, le titre de l'article, le titre du périodique, la tomainson et la pagination, les notes analytiques et les sujets.

En plus de fournir régulièrement les informations à ceux qui voudront consulter ces fichiers d'information, on a prévu de publier un répertoire bibliographique annuel des études de science politique, sociale et économique du Québec.

La grille de classification

La préparation d'une grille servant à la classification et au classement des fiches s'inspire de trois systèmes déjà en opération:

- l'index de l'actualité du Devoir, de la Presse et du Soleil (Université Laval);
- la bibliographie du professeur Robert Boily (Université de Montréal)
- la classification de document politique de la Fondation nationale des sciences politiques de Paris (I.N.R.S.)-

Une table de concordance entre ces trois systèmes a été établie pour finalement retenir 184 rubriques divisées en trois sections: le politique, le social, l'économique. Les critères du choix ou du rejet des documents, sauf les études relatives aux institutions politiques, s'exercent par rapport aux aspects politiques, sociaux, économiques du Québec contemporain.

A l'intérieur des trois grandes sections, les rubriques sont classées du plus général (cote 0) au plus particulier (cote 9). On subdivise en augmentant d'un chiffre, toujours du plus

au plus détaillé. La structure d'ensemble intègre l'organigramme du gouvernement provincial et le cadre géographique de certaines de ses activités. Chacun des ministères bénéficie d'une cote où l'on retrouve les articles qui le concernent. Le vocabulaire utilisé pour les sujets s'apparente à celui de l'Index du Journal des Débats, ce qui a l'avantage de permettre la consultation parallèle de cette autre source d'information.

Résumé

Le service d'indexation des périodiques, mis sur pied en mai 1973, est une partie de la section de documentation politique de la Bibliothèque de la Législature. Il a pour objet:

1. la préparation d'un fichier de dépouillement des 1,700 périodiques courants reçus par la Bibliothèque (Ce fichier tenu à jour est accessible à la consultation des parlementaires, des chercheurs et des fonctionnaires);
2. la publication à intervalles réguliers de tables d'index des principaux articles sur les problèmes politiques, sociaux et économiques du Québec contemporain.

LE CATALOGUE COLLECTIF DES
BIBLIOTHEQUES GOUVERNEMENTALES

par

André Beaulieu

A l'automne 1971, le Comité d'étude des bibliothèques gouvernementales, créé par arrêté en conseil, présentait un Rapport succinct de l'état de quelque cinquante bibliothèques gouvernementales du Québec¹. Parmi les recommandations proposées, quelques unes concernaient directement la Bibliothèque de la Législature: réaménagement de ses locaux, restructuration de ses services, rajeunissement et précision des sept articles de la Loi de la Législature qui en régissent l'organisation et le fonctionnement.

Les membres du comité, par ailleurs, insistaient sur l'absence quasi totale de coordination de même que sur le taux très faible d'échanges de services entre les bibliothèques gouvernementales. "Le gouvernement du Québec, écrivait-on, ne possède pas un véritable réseau de bibliothèques, pas plus qu'un service structuré de documentation; il soutient cinquante bibliothèques et centres de documentation qui existent et se développent sans aucune complémentarité. Les bibliothèques du gouvernement québécois ne peuvent que s'additionner; elles ne constituent pas un ensemble organisé" (p. 18-8).

1 Depuis l'intégration partielle de bibliothèques de ministères dans les édifices G et H, leur nombre est maintenant de quarante-trois.

Des mesures proposées pour remédier à cette situation, le Rapport mentionne entre autres la création de services bibliographiques centralisés qui tiendraient compte des vocations spécifiques des trois catégories de bibliothèques gouvernementales: la Bibliothèque nationale, la Bibliothèque de la Législature, les bibliothèques administratives² et ministérielles. La première, en vertu de sa loi qui oblige les éditeurs au dépôt légal, fait état de la publication de tous les ouvrages parus au Québec ou relatifs au Québec dans sa Bibliographie du Québec. La seconde, bibliothèque parlementaire, en vertu de la fonction de bibliothèque générale de l'Administration québécoise qu'elle assume depuis de nombreuses décennies, devait élargir ce rôle par la création de services bibliographiques axés sur les sciences de l'homme. Les dernières, bibliothèques de ministères et autres organismes gouvernementaux, allaient donc partager leurs préoccupations bibliographiques entre le complexe scientifique d'une part et la Bibliothèque de la Législature de l'autre, selon leur vocation respective.

Suite à ces réflexions, il incombait à la Bibliothèque

2 Le terme bibliothèque administrative désigne les bibliothèques de ministères regroupées sous la Juridiction du ministre des Communications. Il manifeste la volonté de créer une bibliothèque capable de satisfaire aux besoins de l'administration publique.

de la Législature d'assurer le regroupement bibliographique des documents conservés dans les bibliothèques gouvernementales à vocation de sciences humaines. D'où, depuis l'été 1972, la mise sur pied d'un catalogue collectif des bibliothèques gouvernementales.

Comment ce travail a-t-il été effectué? Pour quelles fins? A quel coût? Nous savons tous que l'organisation de fichiers collectifs tout comme la publication de catalogues imprimés se fait, depuis quelques années, à partir des techniques de microfilm. Nous n'avons pas échappé à cette règle. Nous avons procédé d'abord au microfilmage des fiches topographiques des catalogues sur fiches des bibliothèques pour ensuite les faire reproduire sur des fiches de même format. Comme certaines bibliothèques ne conservaient pas de fichier topographique, nous avons alors utilisé tantôt le fichier auteurs-titres tantôt le fichier existant (auteurs, titres, sujets) pour les petites bibliothèques, c'est-à-dire celles dont le catalogue ne contenait pas plus de trois à cinq mille fiches.

Le classement des quelque 200,000 fiches reçues posa de nombreux problèmes en raison de la diversité des méthodes bibliographiques: entrées non uniformes, éléments bibliographiques hétérogènes, ordonnance particulière à certaines bibliothèques ou ordre alphabétique divers. Une fois un premier débrouillage réalisé, les bibliothécaires du Service de classification et de catalogage, sous

la direction de mademoiselle Colette Barry, procédèrent à la vérification des entrées et de l'ordre alphabétique. Une réduction du nombre des fiches fut en outre amorcée en indiquant sur une seule les sigles des bibliothèques conservant un même ouvrage.

Un catalogue collectif vise de nombreux objectifs. Il sert avant tout à multiplier les échanges ou prêts de livres et de documents entre les diverses bibliothèques participantes; il devient ipso facto un point de repère bibliographique³ l'usage des autres bibliothèques du milieu qui évitent alors de nombreuses démarches - téléphone, télex ou courrier postal - afin de repérer un document. En plus de l'information quasi instantanée qu'il offre, le catalogue collectif permet indirectement une planification naturelle des acquisitions de documents. En effet, la bibliothèque requérante évite l'achat d'un ouvrage chaque fois qu'elle fait appel avec succès au fichier collectif» et ce avec des coûts et des délais réduits. Présentement la classification et le catalogue d'un livre atteint un coût moyen de dix à douze dollars; les opérations techniques d'acquisitions et de classification nécessitent en moyenne deux à trois mois avant qu'un document soit disponible aux usagers. Aussi chaque livre échangé signifie-t-il réduction des frais de l'ordre de quinze à seize dollars³. Connaître la rentabilité ou la

3 A noter que le prix moyen d'un livre est de douze dollars en Amérique et de dix en France.

non rentabilité d'un fichier collectif consiste en une opération comptable fort simple. Il suffit de multiplier le nombre de demandes remplies avec succès par un coup moyen de vingt dollars puisque ce montant représente le coût d'un document acheté et traité. Le montant obtenu est ensuite comparé au coût total de création et d'entretien du catalogue collectif. Un montant de plus de \$20,000. a été consacré à la création du fichier collectif des bibliothèques gouvernementales. Ainsi faudra-t-il quelque mille prêts de documents pour justifier son existence. Or, celle-ci est d'une évidence aveuglante si nous considérons que 1,291 prêts ont été effectués au cours des trois derniers mois de l'année 1972 à la seule bibliothèque administrative de l'édifice G.

Est-ce à dire que la rentabilité du catalogue collectif est pour autant assurée? Loin de là, car avant sa création la Bibliothèque de la Législature prêtait également de nombreux volumes. Le fichier collectif sera valable lorsque toutes les bibliothèques de ministères y participeront, lorsque tous les bibliothécaires et bibliotechniciens prendront l'habitude d'y faire appel lorsque leur bibliothèque ne conserve pas l'ouvrage requis par un usager de plus en plus exigeant et pressé par le temps.

Liste des bibliothèques participantes au projet de catalogue collectif des bibliothèques gouvernementales

Bibliothèque nationale du Québec
Ministère des Affaires culturelles
1700, rue Saint-Denis
Montréal 129

Bibliothèque des Archives nationales du Québec
Ministère des Affaires culturelles
Parc des Champs de bataille (Musée)
Québec 4

Bibliothèque du Conservatoire de musique (Q)
Ministère des Affaires culturelles
265 est, rue Saint-Cyrille
Québec 4

Bibliothèque de l'Office de la langue française (Q)
Ministère des Affaires culturelles
275, rue de l'Eglise
Québec 2

Bibliothèque du Musée de Québec
Ministère des Affaires culturelles
Parc des Champs de bataille
Québec 6

Service des bibliothèques publiques
Ministère des Affaires culturelles
1180, rue Berthelot
Québec 4

Bibliothèque de la Législature
Assemblée Nationale du Québec
Hôtel du gouvernement
Québec 4

Bibliothèque administrative
Ministère des Communications
Edifice G - Rez-de-chaussée
Cité parlementaire
Québec 4

Bibliothèque administrative
Ministère des Communications
Edifice H, 1er étage
Cité parlementaire
Québec 4

Bibliothèque du ministère
de l'Industrie et du commerce
710, Place d'Youville (bureau 201)
Québec 4

Bibliothèque du ministère
des institutions financières
800, Place d'Youville, 9e étage
Québec 4

Bibliothèque du ministère de
la Justice
225 est, Grande-Allée (bureau 126)
Québec 4

Bibliothèque du ministère du Revenu
20, av. Chauveau
Québec

Bibliothèque du ministère **des**
Richesses naturelles
1640, boul. de l'Entente (bureau 115)
Québec 6

Bibliothèque du ministère
des Terres et forêts
200, chemin Sainte-Foy
Québec 6

Bibliothèque du
Zardin Zoologique de Québec
Ministère du Tourisme de la Chasse
et de la Pêche
Orsainville, Québec 7

Section Service des sols et matériaux
Ministère de la Voirie
Complexe H, 3e étage
Québec 4

Bibliothèque
Régie des rentes du Québec
2525, boul. Laurier
Québec 10

LA FONCTION D'ORATEUR OU DE PRÉSIDENT:
BIBLIOGRAPHIE ANNOTÉE

par

Denis Kronström

INTRODUCTION

Analyser la fonction de l'orateur ou de président c'est en même temps refaire l'historique du développement des institutions politiques. Car en même temps que l'assemblée des élus (Chambre des Communes) devenait souveraine, l'orateur acquérait lui aussi son indépendance de la Couronne. Puis vint un temps où l'orateur, (dans les institutions politiques britanniques), s'émancipa de la tutelle du parti au pouvoir, pour régner en souverain sur les débats. C'est cette évolution qui permet à l'orateur d'assurer présentement le bon fonctionnement des assemblées parlementaires et de garantir les droits des députés.

La fonction de l'orateur ou de président devient de plus en plus difficile de nos jours: nous n'avons qu'à penser aux législations de plus en plus nombreuses et complexes, aux sessions qui durent quelque dix mois et aux procédures parlementaires assouplies que de nombreux parlements adoptent. C'est en ayant tout cela en tête que nous avons cru bon de faire une bibliographie sur cette fonction.

Le but de cette bibliographie est donc de fournir un guide aux chercheurs et à tous ceux que la fonction d'orateur ou de

président intéresse. D'une part, ils pourront voir l'évolution de la fonction; d'autre part, la comparaison de la fonction entre différents pays sera possible, les données bibliographiques étant groupées par pays.

Comme toute bibliographie, celle-ci comporte des limites. Nous n'avons inclus que les volumes conservés à la Bibliothèque de la Législature. Notre recherche fut effectuée à partir du catalogue sujets de la Bibliothèque et les rubriques consultées ont été les suivantes: orateur, parlement, institutions politiques. Des bibliographies d'études spécialisées nous permettaient également de rejoindre un large éventail de travaux allant de l'étude générale des institutions politiques aux articles sur tel ou tel aspect du travail de l'orateur. Les ouvrages qui ne traitaient pas principalement de l'orateur furent retenus dès qu'ils comportaient certains éléments sur cette fonction.

Quant aux périodiques, nous avons consulté les index suivants et annotés les articles disponibles à la Bibliothèque:

- 1- ABC Pol. Sci: an advanced bibliography of contents: political, science and government. Santa Barbara, Calif., ABC - clio, 1969. May 1973.
- 2- Canada. Parlement. Bibliothèque. Bibliographie sélective sur la procédure parlementaire. Select bibliography on parliamentary procedure. Ottawa, 1965. 29 p.

- 3- Canadian periodical Index / index des périodiques canadiens. Ottawa, Canadian Library Association, 1938 - avril 1973.
- 4- International bibliography on the social sciences - political science. Bibliographie internationale des sciences sociales - science politique. Chicago, Albine publishing Co., 1952-1970.
- 5- Public affairs information service bulletin. New York, PAIS, Oct. 1959 - Dec. 1972.

Cette bibliographie est donc loin d'être exhaustive.

Elle pourrait même comporter l'absence de documents de base concernant la fonction de l'orateur; mais si elle peut être tant soit peu utile, nous aurons atteint notre but.

I ETUDES GENERALES

Union interparlementaire. 44e Conférence, Helsinki, 1955. Compte rendu de la XLIVe conférence tenue à Helsinki du 25 au 31 août 1955. Genève, Bureau interparlementaire, 1956. 1173 p.

Nous retrouvons dans ce volume un court article résumant le rapport de la commission pour l'étude des questions Juridiques quant au pouvoir présidentiel dans les assemblées législatives.

WHEARE, Kenneth Clinton. Legislatures, 2d edition. Toronto, Oxford University Press, 1968. 166 p. (Oxford paperbacks University series, opus 29).

L'auteur fait une comparaison entre les fonctions de l'orateur dans différents pays. La fonction pourrait s'exprimer sur un continuum allant de sa complète indépendance vis-à-vis le gouvernement, dans le système britannique, au lien qui existe avec les parties politiques dans le système américain (Chambre des Représentants) où l'orateur est également leader de la majorité dans cette Chambre.

WILDING, Norman et Philip Laundry. An Encyclopaedia of Parliament, 4th edition. London, Cassel, 1971. 931 p.

Cette encyclopédie traite des points suivants: les tâches de l'orateur et son élection; elle fait aussi l'histoire de la fonction. Il est également question de cette fonction dans d'autres Parlements de pays du Commonwealth; enfin soulignons certains autres points traités: l'orateur de la Chambre des Lords, la chaise de l'orateur, et les règles de procédure suivies par l'orateur.

II ETUDES SPECIALES REGROUPEES PAR PAYS

AUSTRALIE

BOLTON, G. "The Choice of the speaker in Australian Parliaments", Parliamentary Affairs, V. 15, no 3, Summer 1962, pp. 355-364.

Cet article retrace les différences qui existent quant à la fonction de l'orateur entre la Grande-Bretagne et l'Australie.

CAMPBELL, Enid Mona. Parliamentary privilege in Australia. London, Melbourne University Press, 1966. 218 p.

Le seul point intéressant de ce volume est la brève comparaison entre la Grande-Bretagne et l'Australie, en ce qui concerne la fonction d'orateur.

MILLER, J.D.B. Australian government and politics, 4th edition. London, Duckworth, 1971. 225 p.

Les quelques lignes consacrées à l'orateur font mention des différences qui existent entre la Grande-Bretagne et l'Australie quant à cette fonction.

"Parliament prorogued on death of speaker", Parliamentarian. V. LIII, no 1, January 1972, p. 24

"On 8th October 1971 the speaker of the Legislative Assembly of Western Australia, Hon. John Mervin Tome, collapsed in the chamber and died some afterwards. His death provoked a political crisis since, as speaker, Mr. Tome had held the casting vote in the Assembly and there was much speculation concerning the possibility of a general election, although the previous election had taken place only eight months earlier."

CANADA

AITCHISON, James H. "The Speakership of the Canadian House of

Commons in Canadian issues; essays in honour of Henry F. Angus. Toronto, 1961, pp. 23-56.

L'auteur s'attache tout d'abord à montrer que les parlementaires canadiens, dans l'ensemble, acceptent l'idée de l'impartialité de l'orateur. Mais, concrètement, ont-ils été impartiaux? Quels jugements les parlementaires canadiens avaient-ils de leurs orateurs?

"Appeal against the speaker's ruling", The Table, V. 1, 1932, pp. 53-58.

Cet article traite de la question des appels contre les décisions de l'orateur. On examine cette pratique au sénat canadien, à la Chambre des Communes canadienne, dans les parlements provinciaux, à Terre-Neuve, en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Afrique du Sud et en certains autres pays.

BEAUCHESNE, Arthur. "Role of the speaker", Canadian Business, V. 29, no 7, July 1956, p. 42.

"In March 1950, Canadian Business published an article by Dr Arthur Beausnesne under the title "What's wrong with Parliament...". In this article Dr Beausnesne gave his opinions on the operation of Parliament and offered some suggestions for improving and speeding up the business of the House. As a former Clerk of the House for 25 years and acknowledged authority on parliamentary procedure, Dr Beausnesne's opinions carry considerable weight. Following is an extract from that previous article which has a bearing on the recent events in Parliament."

"What's wrong with Parliament...", Canadian Business, V. 23, no 3, March 1950, pp. 30-31, 80, 82.

"Dr Beausnesne, outstanding authority on parliamentary procedure, here gives a forthright statement and some suggestions on how the nation's business can be conducted more efficiently."

BELLAVANCE, Michel. Institutions politiques canadiennes; recueil de textes. S.L., s.ed., s.d. Pag. var.

H. Bellavance montre tout d'abord comment le choix du speaker s'opère. Il cite ensuite S. Gordon sur la question de l'Impartialité de l'orateur, impartialité qui n'a pas toujours existé. Ensuite il reproduit un texte de P. Laundy sur l'historique de la fonction. Il cite aussi une déclaration de M. Mackenzie King sur les qualités nécessaires à un orateur. Enfin, il reprend certains débats de la Chambre des Communes, concernant la question de la permanence de la position.

BIRD, J. "Speaker troubles", Financial Post, V. 66, March 25, 1972, p. 36.

"The idea of establishing a permanent or, more properly, a continuing speaker of the House, appears to be going down the drain, once again."

BONENFANT, Jean-Charles. "Comment un orateur devient permanent", L'Action, 13 juin 1968, p. 4.

Jean-Charles Bonenfant traite ici de l'opposition que certains partis politiques ont fait au Canada et en Grande-Bretagne, à l'élection ou à la réélection d'un orateur de la Chambre des Communes.

"L'Orateur en Angleterre", L'Action, 17 juin 1965, p. 4.

Cet article de Me Bonenfant se rapporte à la situation de l'orateur par rapport aux partis politiques. Il fait un bref historique de l'avènement de l'impartialité de l'orateur.

"Quand l'orateur a voix prépondérante", L'Action, 12 décembre 1963, p. 4.

L'auteur traite ici des principes qui doivent guider un orateur lorsque ce dernier donne un vote prépondérant. Il est question aussi de ce vote prépondérant dans l'histoire parlementaire de la province de Québec.

"Un président permanent de la Chambre", Le Soleil, 18 juin 1969, p. 22.

"Dans une interview qu'il a accordée à Fernando Lemieux, Me Jean-Charles Bonenfant, bibliothécaire à la Législature et expert en institutions parlementaires, donne son opinion sur l'à-propos de rendre permanente la fonction de président de la Chambre au Québec".

BRADY, Alexander. Democracy in the Dominions, 2nd edition. Toronto, University of Toronto Press, 1952. 604 p.

Il n'y a que peu de références à la fonction d'orateur. Cependant, nous y retrouvons une comparaison entre la Grande-Bretagne et le Canada.

CROSS, J.A. "Deputy speakers and party politics", Parliamentary Affairs, V. 18, no 4, Autumn 1965, pp. 361-367.

"The House of Commons is thus likely to resist any move to extend the speaker's security of tenure to his deputies. The House will continue to have two "quasi-speakers" whose duties require equal impartiality and political neutrality but who do not enjoy the speaker's prestige. In this they provide something of a parallel to the speaker himself in Australasia and Canada, whose office has not so successfully been insulated from Party politics as has that of the British speaker."

DAWSON, Robert MacGregor. Democratic government in Canada, revised by W.F. Dawson, rev. ed. Toronto, University Press, 1963. 194 p.

Nous ne retrouvons pas d'étude poussée sur la fonction de l'orateur dans ce volume de Dawson. Il y est cependant question de l'élection de l'orateur, et de ses principales tâches.

The Government of Canada, 4th edition revised by Norman Ward. Toronto, University Press, 1963. 610 p. (Canadian government series, no 2).

L'auteur touche ici aux points suivants: l'élection de l'orateur de la Chambre, ses fonctions, le travail des vice-présidents et de l'orateur du Sénat.

DAWSON W.F. Procedure in the Canadian House of Commons. Toronto, University Press, 1962. 272 p. (Canadian government series, no 12).

Plusieurs points sont traités dans ce volume de Dawson: Il y est notamment question de l'élection de l'orateur, de la place de l'orateur dans les lois canadiennes, des coutumes par rapport à cette fonction, de l'alternance des orateurs francophones et anglophones, de la représentativité géographique des orateurs, de leurs antécédents professionnels, de leur expérience, de leur activité partisane, de leur participation dans les débats et des orientations professionnelles futures après avoir quitté la fonction; Il est aussi question de l'élection, des pouvoirs, des qualifications et de l'activité partisane des vice-présidents. Enfin, l'on touche à la question de l'impartialité de l'orateur, et de la censure.

DEXTER, G. "Politics, pipeline and parliament", Queen's Quarterly, V. 63 no 3, Autumn 1956, pp. 323-333.

"The recent tempestuous debates in our House of Commons reveal that more than gas can emerge from a pipeline, or a debating society. A senior member of our press gallery here discusses some of the repercussions of this controversy on our Parliamentary system."

FELL, Bryan. "Procedure in Empire parliament", Canadian Bar Review. V. 5, no. 3, March 1927, pp. 196-198.

"A comparaison of the office of speaker in the two countries"(Canada and United Kingdom).

FORSEY, Eugène. "Constitutional aspects of the Canadian pipeline debate", Public Law, Spring 1957, pp. 9-27.

Cet article examine le rôle joué par l'orateur de la Chambre des Communes, en regard des débats sur la question du "pipeline". "For still other violations of the rules and for some very strange conceptions of the rules and of the functions of the speaker, the speaker and the deputy chairman must accept responsibility."

HAMBLETON, George. The Parliament of Canada. Toronto, Ryerson Press, 1951. 120 p.

Les seules références à la fonction d'orateur font mention du travail de l'orateur au cours d'une Journée de session, et à son élection à l'ouverture d'un nouveau parlement.

LAUNDY, Philippe. "Canada's speakership attains independence", Parliamentarian, V. 50, no. 1, January 1969, pp. 12-15.

"It is therefore fair to say that an independent speakership was secured to the House of Commons at the eleventh Hour. Had the liberal Party association in Stormont - Dundas not delayed in nominating a candidate of its own, and had Mr. Trudeau and Mr. Stanfield not taken the initiative in approaching Mr. Lamoureux themselves, the services of Mr. Lamoureux would have been derived to the House of Commons. The foundations of a continuing speakership have this been laid, although they remain to be Consolidated".

"The Future of the Canadian speakership", *Parliamentarian*, V. LIII, no. 2, April 1972, pp. 113-117.

Cet article traite d'un bill présenté par un député concernant "the designation of the speaker of the House of Commons as the member for the electoral district of Parliament Hill".

MALLORY, James Russell. *The Structure of Canadian government*. Toronto, MacMillan of Canada, 1971. 418 p.

Ce qui est intéressant dans ce volume, c'est la différence de prestige qui est soulignée entre la Grande-Bretagne et le Canada quant à la fonction d'orateur. La comparaison ne s'arrête pas pour autant 3 ce seul point.

"Parliament hill report: the role of the speaker", *Monetary Times*, V. 136, no. 7, July 1968, p. 42.

"Canadians have been talking for years about a permanent speaker for the Commons, and envying what they believe to be the British system. Only now are they realizing that there is no such institution, and that Westminster has merely a gentlemen's agreement to ensure some stability in the chair".

SMITH, Denis. "Speaker", *Canadian Forum*, V. A3, April 1963, pp. 4-5.

Il est question de la nécessité d'un orateur indépendant.

"The Speakership of the Canadian House of Commons: some proposals", pp. 177-192, in Vaughan, Frederick, Kyba, Patrick and Dwivedi, O.P. *Contemporary issues in Canadian politics*. Scarborough, Ontario, Prentice-Hall, 1970. 286 p.

Cet article reprend les propositions faites par l'auteur au Comité spécial sur la procédure et l'organisation. Les points traités sont les suivants: "the election of the speaker, the speaker's term, the speaker at general elections, an alternative proposal for the speaker's authority, the dignity of the speaker, and the speaker in retirement".

"Speaker and party; editorial", Saturday Night, V. 63, February 21, 1948.

"In view of last weeks disorderly scenes in the House of Commons about the practice of appealing from the speaker's rulings and particularly in view of the prime minister's statement that the members who appealed must have known that a certain ruling was correct, we feel compelled to remind our readers that there is absolutely no resemblance between the speakership of the British House of Commons and the Canadian House of Commons".

STEPHEN, G. "Report on the Canadian speakership", Parliamentarian, V. 47, no 4, October 1966, pp. 277-282.

Cet article fait état des recommandations du comité spécial sur la procédure et l'organisation, concernant la fonction de l'orateur. L'on y traite du statut de l'autorité de l'orateur, de son élection et de sa réélection.

ETATS-UNIS

BERMAN, Daniel M. In Congress assembled; the legislative process in the national government. New York, Hacmillan, 1964. 432 p.

Les principaux points traités dans cette étude de Berman sont les pouvoirs et l'élection de l'orateur de la Chambre. L'on se penche aussi sur la fonction de président du Sénat.

BOLLING, Richard. House out of order. New York, E.P. Dutton, 1965. 253 p.

L'auteur analyse dans ce volume le style et le travail de plusieurs orateurs, en insistant principalement sur Sam Rayburn qui fut orateur pendant 16 années - l'auteur procède de cette façon en raison du principe suivant: "A study of the great speakers prompts the judgment that they all set out with a legislative policy of their own and also kept a firm hand on parliamentary procedures".

CARR, Robert K. et alii. American democracy, 6th edition. Montréal, Holt, Rinehart and Winston, 1971. 615 p.

Les auteurs abordent l'élection de l'orateur S la Chambre des Représentants, ainsi que la désignation du président du Sénat.

EGGER, Rowland et Harris, J.P. The President and Congress. New York, McGraw-Hill, 1963. 128 p. (Foundation of American government and political science).

Il est principalement question dans ce volume des pouvoirs de l'orateur de la Chambre des Représentants avant et après 1912.

End of an era in Congress "following the retirement of speaker John W. McCormack", U.S. News and World Report, V. 68, June 1, 1970, p. 35.

"Big changes are coming in House of Representatives. A new speaker is on the way. Democratic leaders will shift. Reform group may gain ground."

EVINS, Joe Landon, Understanding Congress. New York, Clarkson N. Potter, 1963. 304 p.

Tout en touchant aux droits et privilèges de l'orateur de la Chambre des Représentants, l'auteur insiste principalement sur le rôle joué par les principaux orateurs de cette Chambre à partir de 1883.

HERGUSON, John Henry. The American System of government, 11th edition. Toronto, McGraw-Hill, 1971. P.V. (McGraw-Hill series in Political science).

En plus d'aborder la fonction du président du Sénat, l'auteur analyse le mode d'élection et les pouvoirs de l'orateur de la Chambre des Représentants.

GRIFFITH, Ernest. Congress. its contemporary role, 4th edition. New York, New York University Press, 1967. 277 p.

Les seules allusions à la fonction de l'orateur concernent ses pouvoirs.

HITCHNER, D.G. "The Speaker of the House of Representatives", Parliamentary Affairs, V. 13, no. 2, Spring 1960, pp. 185-197.

"The office of speaker of the House of Representatives of the United States, clearly derived from the office of speaker of the House of Commons, poses just such a question and invites an explanation. Both speakers today have many common duties in Houses with many similar functions. But one significant difference between them which invariably attracts attention is the studied impartiality of the British officer and the partisanship of his American counterpart. How and why then, these and other differences?"

JEWELL, Malcolm E. and Samuel C. Patterson. The Legislative process in the United States. New York, Random House, 1966. 573 p.

En plus de faire un historique de la fonction de l'orateur, l'auteur examine le mode d'élection de l'orateur, ses pouvoirs, son rôle.

MILLER, Norman C. "John McCormack: (House) speaker under fire", Wall Street Journal, V. 175, February 17, 1970, p. 18.

Il est question de la réélection de l'orateur de la Chambre des représentants et de l'opposition que cette réélection soulève.

MONEY, Booth. Mr. speaker: four men who shaped the United States House of Representatives. Chicago, Follet Publ'g Co., 1964. 226 p.

"Star of the west: Henry clay; the bear: Thomas B. Reed; Uncle Joe: Joseph G. Cannon; man of the House: Sam Rayburn."

POLSBY, Nelson W. Congress and the presidency. Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall, 1964. 120 p. (Foundations of Modern political science series) .

Polsby fait ici un court historique de la fonction d'orateur: il en vient à conclure que l'orateur possède moins de pouvoirs aujourd'hui qu'au début du siècle.

RIDDICK, Floyd M. The United States Congress: its organisation and procedure. Manassas, Virginia, National Capitol Publishers Inc., 1949. 459 p.

Ce volume comporte un chapitre important sur les officiers de la Chambre des représentants et du Sénat. Il analyse l'élection de l'orateur, et décrit comment le président du Sénat est nommé; il porte ensuite sur les qualifications nécessaires à ces fonctions. Puis vient l'historique de la fonction de l'orateur et du président.

RIESELBACH, Leroy N., ed. The Congressional system: notes and readings. Belmont, Cal., Wadsworth publishing, 1970. 469 p.

Ce volume décrit le rôle de l'orateur de la Chambre des représentants en ce qui concerne les points suivants: l'organisation du parti, l'horaire des travaux de la Chambre, la présence des membres pour les votes importants, la distribution et la collecte d'information, et le maintien des relations avec le président et ses propres collaborateurs.

ROSS, Robert S. American national government; an introduction to political institutions. Chicago, Markham sub., 1972. 224 p.(Markham political science series).

Nous ne retrouvons que peu de choses sur l'orateur de la Chambre des représentants; cependant l'on mentionne ses pouvoirs.

WEAVER, Warren. Both your Houses; the truth about Congress. New York, Praeger publishers, 1972. 307 p.

Il n'y a pas d'étude poussée sur l'orateur dans ce volume. On fait cependant allusion au travail de l'orateur Reed, du Maine, en 1890.

FRANCE

DALDET, Yves. La Présidence des assemblées parlementaires françaises. Paris, Presses universitaires de France, 1965. 146 p.

Trois chapitres dans ce volume touchent à la fonction d'orateur. Le premier s'intitule "Caractéristiques générales du statut de la présidence". Il traite des points suivants: accès et durée d'exercice de la fonction présidentielle, et la situation personnelle du président. Le second s'intitule "le président et l'assemblée" et les sujets couverts sont: le rôle du président et ses moyens d'action. Enfin, le dernier chapitre "le président et l'ordre constitutionnel" touche à la détermination littérale des habilitations présidentielles et de l'esprit de la fonction présidentielle dans les crises ou changements de régime.

DUMERGER, Maurice. Droit public. Parla, Presses universitaires de France, 1957. 438 p. ("Thémis" manuel de capacité)

Nous ne retrouvons que peu de choses sur la fonction de l'orateur dans ce volume de Duverger. On y traite quand même de son rôle de dirigeant des débats de l'Assemblée Nationale et de sa fonction propre dans l'état.

- Institutions politiques et droit constitutionnel. 12e édition. Paris, Presses universitaires de France, 1971. 2 v. ("Thémis" sciences politiques)

Il est question ici de l'élection des présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat et de leurs pouvoirs propres dans l'état. L'ordre de priorité entre les deux présidents est également envisagé.

COGUEL, François. "Les méthodes du travail parlementaire". Revue française de science politique, V. 4, no. 4, octobre-décembre 1954, pp. 674-708.

Une partie de cet article est consacrée au rôle du président d'assemblée, de même qu'à ses pouvoirs.

LIDDERDALE, D.W.S. Le Parlement français. Paris, Colin, 1954. 293 p. (Cahiers de la fondation nationale de science politique, V. 54)

Bien qu'il n'y ait pas d'articles à proprement parler sur la fonction de l'orateur, l'on peut voir quand même comment sa fonction est envisagée.

PRELOT, Marcel. Institutions politiques et droit constitutionnel. Paris, Dalloz, 1972. 925 p.

L'on traite de la fonction de président du Sénat et de l'Assemblée Nationale en ce qui concerne leurs attributions constitutionnelles ou légales. Il y a quelques lignes aussi sur les vice-présidents.

RIPERT, Henry. La Présidence des assemblées politiques. Paris, Arthur Rousseau, 1908. 507 p.

Ce volume traite tout d'abord des présidences non électives: la présidence des chambres basses et la présidence des chambres hautes; puis il est question des présidences électives: la présidence de la Chambre des Communes anglaise, la présidence de la Chambre des représentants des Etats-Unis, la présidence des assemblées françaises et la présidence des parlements européens.

SOUBEYROL, J. "Le Président de l'Assemblée Nationale", Revue du droit public et de la science politique en France et à l'étranger, V. 72, no. 3, mai-juin 1956, pp. 526-563.

L'auteur, dans cet article, aborde les questions suivantes: 1. le président, directeur des travaux de l'Assemblée: le président et l'ordre interne de l'Assemblée, le président et l'ordre externe de l'Assemblée, le président et le programme de travail de l'Assemblée, le président et la conduite des débats; 2. le président, organe constitutionnel d'exception: la double vocation intérimaire du président de l'Assemblée et des autres interventions présidentielles en période de crise.

VEDEL, Georges. Manuel élémentaire de droit constitutionnel. Paris, Librairie du recueil Sirey, 1949. 614 p.

Il est question ici des attributions du président de l'Assemblée Nationale relatives à la vie intérieure de l'Assemblée et des attributions du même président comme organe constitutionnel.

GRANDE-BRETAGNE

ABRAHAM, Louis Arnold. Parliamentary dictionary, 3rd edition, by S.C. Hawtrey and H.M. Barclay. London, Butterworths, 1970. 248 p.

Il est tout d'abord question de l'élection du président. L'on mentionne ensuite les tâches qui lui incombent. Divers autres points sont également traités: la durée de la fonction, la mort ou la démission de l'orateur et son absence de la Chambre. Une section a été consacrée à l'orateur de la Chambre des Lords. Enfin, l'on donne la signification de l'expression "Moving the Speaker out of the chair" et du titre "Speaker's Counsel".

ANSON, Sir William. The Law and custom of the constitution. V. 1: parliament, 4th edition, by Maurice L. Guyer, Oxford, U.P., 1909. 404 p.

Le principal sujet de discussion de ce volume porte sur les privilèges dont dispose l'orateur, par exemple en ce qui concerne le droit d'exclure les étrangers de la Chambre. Il est aussi question de l'orateur de la Chambre des Lords.

BAILEY, Sydney Dawson. British parliamentary democracy, 3 rd edition. London, George G. Harrap, 1964. 281 p.

L'auteur fait ici en gros l'historique de la fonction d'orateur. Certaines règles de procédure existant dès le XVI^e siècle sont aussi examinées. Enfin, la fonction d'orateur à la Chambre des Lords est abordée.

KURDEAU, G. Droit constitutionnel et institutions politiques, 15^e édition. Paris, Librairie générale de droit et de la jurisprudence, 1972. 640 p.

Nous ne retrouvons pas d'étude poussée sur la fonction d'orateur dans ce volume de Burdeau. Il n'y a, en fait, que quelques lignes sur l'orateur anglais.

BUTT, Ronald. The Power of Parliament. London, Constable, 1969, 500 p.

L'auteur se borne ici à mentionner certaines tâches qui incombent à l'orateur.

CAMPION, Gilbert Francis Montriou. An Introduction to the procedure of the House of Commons, 3rd edition. London, Mac-Millan, 1958. 350 p.

"An advanced detailed study of procedure, invaluable to the specialist but not designed for the general reader".

CAMPION, Gilbert Francis Montriou et alii. Parliament: a survey. London, George Allen and Unwin, 1952. 296 p.

Les pouvoirs de l'orateur de la Chambre, notamment en ce qui concerne la clôture des débats, les questions et la recevabilité des motions, constituent le point important de ce volume. On s'intéresse aussi à la question de la neutralité de l'orateur. Enfin, le rôle du Lord Chancelier comme orateur à la Chambre des Lords est examiné.

FINER, Herman. Theory and practice of modern government. New York, Henry Holt and Co., 1957. 978 p.

Ce volume traite principalement de la fonction d'orateur à la Chambre des Communes britannique, et à la Chambre des représentants aux Etats-Unis.

FRIEDRICH, Carl Joachim. La démocratie constitutionnelle. Paris, Presses universitaires de France, 1958. 564 p. (Bibliothèque de la science politique-3e série les institutions politiques).

Nous retrouvons deux courts articles sur la fonction de l'orateur: l'un traite du "speaker" anglais et l'autre du "speaker" américain.

GORDON, Strathearn. Our parliament, 6th edition. London, published for the Hansard Society by Cassel, 1964. 262 p.

Contient tout d'abord la liste des orateurs à la Chambre des Communes anglaise de 1377 à 1959. Ensuite, après avoir défini les tâches qui incombent à l'orateur, l'auteur fait un court historique de la fonction.

HANSON, A.H. and Wiseman, H.V. Parliament at work. London, Stevens, 1962. 358 p.

Bien que ce volume ne comporte pas de chapitre sur l'orateur, il en est souvent question. L'on parle notamment de son élection et de ses tâches.

ILBERT, Sir Courtenay. Parliament, its history, constitution and practice, 3rd edition, revised by Sir C. Carr. London, Oxford University Press, 1960. 230 p.

La fonction de l'orateur ne constitue pas un élément majeur de ce volume. L'on y parle néanmoins de sa nomination, de son autorité et de son impartialité.

JENNINGS, William Ivor. Parliament, 2e édition. Cambridge, The University Press, 1957. 573 p.

Dans un des chapitres de ce volume, Jennings traite de la question de l'impartialité de l'orateur, de la façon dont le choix d'un orateur se fait parmi les parlementaires, et de ses fonctions.

KING, H. "The Impartiality of the Speaker", Parliamentarian. V. 47, no. 2, April 1966, pp. 125-131.

Cet article retrace l'évolution de la fonction de l'orateur. L'on montre comment l'orateur a dû acquérir son indépendance tout d'abord de la Couronne, puis ensuite du gouvernement. Il est question alors de la transposition dans le concret de cette notion d'impartialité.

LAUNDY, Philippe. The Office of speaker. London, Cassel, 1964. 488 p.

"History of the office of speaker of the House of Commons, his position, duties and work in relation to the House of Lords and Commons; chapters on the speakership in Commonwealth and others governments".

LAUNDY, Philippe. "The Speaker of the House of Commons", Parliamentary Affairs, V. 14, no. 1, Winter 1960, pp. 72-79.

L'auteur s'attarde tout d'abord au prestige relié à la fonction d'orateur, de même qu'à l'élection et à la réélection de l'orateur. Il mentionne aussi certaines qualités nécessaires à la fonction.

LIVINGSTON, W.S. "The Security of tenure of the speaker of the House of Commons", Parliamentary Affairs, V. 11, no. 4, Autumn 1958, pp. 484-504.

"The standard commentary on this political neutrality has regularly included the observation that his tenure of office is secure, that he is reelected as speaker by the House as long as he is willing to continue, and that he is not opposed in his constituency for either nomination or reelection to his seat in the Commons. The purpose of the present article is to test this proposition against the experience of recent history; its thesis is that the proposition while substantially true, is none the less inaccurate as commonly stated."

MACKENZIE, K.R. The English parliament, revised edition. London, Penguin Books, 1963. 208 p.

Le chapitre VIII de ce volume fait un historique de la fonction de l'orateur.

MARRIOTT, Sir. J.A.R. English political institutions: an introductory study. Oxford, Clarendon Press, 1910. 347 p.

Les quelques lignes consacrées à la fonction de l'orateur touchent à son élection et à ses fonctions. Il est question aussi du rôle joué par l'orateur sous le régime des Tudor et des Stuart.

MARSDEN, Philip. *The Officers of the Commons, 1363-1965*. London, Barrie and Rockliff, 1966. 240 p.

Le chapitre 4 fait l'historique de la fonction de l'orateur de 1377 à 1833. L'on montre comment, par exemple, l'orateur, en vint à acquérir de plus en plus d'indépendance. Quant au chapitre 8, il donne les résultats de l'enquête menée en 1833 concernant les "officiers" de la Chambre des Communes. Enfin le chapitre 11 décrit le "département" de l'orateur.

MAY, Sir Thomas Erskine. *Erskine May's treatise on the law, privileges, proceedings and usage of parliament*, 18th edition, edited by Sir Barnett Cocks. London, Butterworth, 1971. 1108 p.

L'on traite ici de l'orateur de la Chambre des Communes, comme représentant de la Chambre et comme "officier" président de cette Chambre. Il est aussi question des fonctions de l'orateur de la Chambre des Lords, et des vice-présidents.

MENHENET, David and Palmer, John. *Parliament in perspective; a background book*. London, Bodley Head, 1967. 156 p.

Ce volume retrace quelques éléments historiques de la fonction de l'orateur: comment au début, par exemple, il était l'homme du roi. Nous retrouvons aussi une comparaison de cette fonction entre la Grande-Bretagne, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

MORRISON, Herbert Stanley. *Government and parliament; a survey from the inside*. London, Oxford University Press, 1954. 363 p.

Il est question dans cet ouvrage, de l'élection de l'orateur de la Chambre des Communes, de ses droits et privilèges. L'on traite aussi du rôle de l'orateur à la Chambre des Lords.

NOTESTEIN, Wallace. The House of Commons, 1604-1610. New Haven, Yale University Press, 1971. 598 p.

Le chapitre 7 traite des questions suivantes: "the speaker's election and qualifications, the speaker and the House, the effect of the speaker on bills and committees, the speaker's function in debates, the speaker and the Lords, and the speaker and the King". Cette période fut très marquée par la présence de Sir Edward Philips au poste d'orateur.

PALMER, John. Government and parliament in Britain: a bibliography. London, Hansard Society for parliamentary government, 1960. 42 p.

Bonne bibliographie.

POLLARD, A.F. The Evolution of Parliament. second edition. London, Longmans, 1926. 459 p.

Nous ne retrouvons pas dans ce volume d'étude spécifique sur la fonction d'orateur. Cependant, quelques éléments historiques nous permettent de voir l'évolution de la fonction.

PORRITT, Edward. The Unreformed House of Commons ; parliamentary representation before 1832. New York, 1963. 2 V. (Reprints of economic classics).

Le chapitre XXI, du premier volume, fait état du rôle de l'orateur jusqu'en 1695, moment où l'orateur commença à acquérir son indépendance. Ce chapitre relate les relations de l'orateur avec la Couronne et la Chambre. Quant au chapitre XXII, il retrace l'évolution de la fonction de l'orateur à partir de l'époque où ce dernier commença à établir son autonomie.

REDLICH, Josef. The Procedure of the House of Commons; a study of its history and present form. London, Archibald Ilbert, 1908. 264 p.

Contient, tout d'abord, une analyse du rôle de l'orateur, par exemple, la nécessité de son impartialité. Pour en arriver 13, certaines conditions sont nécessaires: l'on essaie notamment de le faire élire sans opposition. Il y a ensuite un chapitre sur les fonctions et le statut légal de l'orateur. Enfin, une dernière section concerne un historique de la fonction d'orateur, de même qu'une étude sur la fonction de vice-président.

ROSKELL, J.S. "The Medieval Speakers", *Parliamentary Affairs*, V. 4, 1950-51, pp. 451-460.

Cet article retrace le rôle joué par les orateurs pendant la période médiévale et relate l'état de la fonction à cette période.

RUST, William Bonney. *The Pattern of government*. London, Isaac Pitman, 1969. 319 p.

En plus d'analyser le rôle de l'orateur en général, l'auteur se penche plus particulièrement sur l'autorité de l'orateur sur la Chambre des Communes.

TAYLOR, Eric. *The House of Commons at work*, 3rd edition. Harmondsworth, Engl., Penguin books, 1958. 256 p.

Les principaux points traités sont les suivants: l'élection de l'orateur, l'orateur et l'ajournement, l'orateur et les comités de la Chambre entière, l'orateur et les privilèges de la Chambre, l'orateur et les bills publics, l'orateur et les questions aux ministres, l'orateur et la clôture des débats. Enfin, il est question des vice-présidents de la Chambre, de l'absence de l'orateur, et de l'absence de quorum.

TEMPLE, Sir. R. *The House of Commons*, 1899. London, John Long, 1899. 169 p.

Il est fait mention de l'élection de l'orateur au début de chaque parlement, ainsi que de ses pouvoirs.

THOMAS, Dilwyn. *The British system of government*. New York, Pergamon Press, 1965. 184 p. (Commonwealth and international library. Liberal studies division. English and social studies, 2).

Il est question, dans ce volume de Thomas, de l'élection, des tâches et du statut de l'orateur.

THOMAS, P.D.G. *The House of Commons in the eighteenth century*. Oxford, Clarendon Press, 1971. 382 p.

Deux chapitres de ce volume touchent à la fonction de l'orateur. Le chapitre XV analyse l'influence réciproque qu'il pouvait exister entre l'orateur et le gouvernement. Quant au chapitre XVI, il décrit les fonctions proprement dites de l'orateur; enfin, l'on mentionne le travail de quelques orateurs.

THOMPSON, Faith. *Short history of parliament, 1295-1642*. Minneapolis, Minnesota, University of Minnesota Press, 1953. 280 p.

Brève étude de la fonction de l'orateur au XIV^e siècle et au milieu du XVII^e siècle.

TOWNSEND, W.C. *History of the House of Commons, from the Convention Parliament of 1688-9 to the passing of the Reform bill in 1832*. London, Henry Colburn Publisher, 1843-4
2 v.

Le premier volume contient un historique des orateurs de la Chambre des Communes avant la Révolution.

INDE

KAUL, M.N. and S.L. Shakdler. Pratice and procedure of parliament; with particular reference to Lok Sabha. Delhi, Metropolitan Book, 1968. 1009 p.

Les principaux points traités sont les suivants : l'élection de l'orateur en Inde, sa situation par rapport aux partis politiques, son serment, ses pouvoirs et fonctions et le terme de son mandat. Il est question également de l'élection du vice-président.

MORRIS JONES, W.H. Parliament in India. London, Longmans, 1957. 417 p.

L'auteur fait tout d'abord un bref historique de la fonction de l'orateur: il montre comment l'orateur en vint à acquérir son indépendance en Inde. Il se penche ensuite sur les principales fonctions de ce travail. Mais l'intérêt premier de cette partie de l'ouvrage réside dans l'énoncé des différences qui existent dans la fonction entre l'Inde et la Grande-Bretagne. L'on traite également, dans d'autres parties de cet ouvrage, du statut constitutionnel de l'orateur, de la reconnaissance des partis par l'orateur, de ses liens avec le gouvernement, du contrôle de la procédure, et des relations qui existent entre l'orateur et les comités; enfin, il est question des vice-présidents et des conférences des orateurs ou présidents.

MUKHERJEA, A.R. Parliamentary procedure in India. Oxford, Oxford University Press, 1967. 497 p.

Nous retrouvons dans ce volume plusieurs points traités concernant l'orateur de la Chambre: il y a tout d'abord un historique de la fonction; l'on traite ensuite de la question de l'élection du Président, de sa réélection, de sa démission, de sa position vis-à-vis les partis politiques, de son autorité, de même que certains droits dont l'orateur dispose pour mener les débats.

SING, S.K. "The Speaker in India", *Parliamentarian*, V. 48, no. 1, January 1967, pp. 9-15.

Ecrit par un orateur de la Chambre Indienne, cette étude donne un court historique de la fonction de l'orateur et traite des points suivants: l'impartialité de l'orateur et la nécessité pour lui d'avoir l'appui de son parti pour être réélu.

ISRAËL

LIKHOVSKI, Eliahu S. *Israel's parliament; the law of the Knesset*. Oxford, Clarendon Press, 1971. 236 p.

Les points traités dans cette étude sur le système parlementaire israélien sont les suivants: l'orateur agissant comme Président de l'état, l'élection de l'orateur, sa fonction constitutionnelle, le contrôle de l'ordre du Knesset par l'orateur, et, enfin, ses pouvoirs; il est question aussi des vice-présidents.

ZIDON, Asher. *Knesset; the Parliament of Israel*. New York, Herzl Press, 1957. 342 p.

Ce volume sur le système parlementaire en Israel traite des points suivants: "speaker of the Knesset, the deputy speakers, vacancies, restrictions and qualifications, the Knesset Presidium the speaker and the Knesset procedure, the speaker and the agenda of the Knesset, and the speaker's place in the governmental hierarchy."

REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE

LOEWENBERG, Gerhard. *Parliament in the German political system*. Ithaca, N.Y., Cornell University Press, 1967. 463 p.

Il est question dans ce volume de la dépendance du président du Bundestag par rapport aux partis politiques, de son élection et de son impartialité; l'on traite aussi du président et de la presse, de son salaire, et de la permission donnée par le président de la couverture des débats; la fonction de vice-président est aussi abordée.

SUEDE

ANDREN, Nils Bertel Einar. Modern Swedish government, 2d edition. Stockholm, Almqvist and Wiksell, 1968. 282 p.

L'auteur traite ici du choix de l'orateur au Riksdag, de son rôle et de son influence.

HASTAD, Ella. The Parliament of Swedan. London, Hansard Society for Parliamentary government, 1957. 165 p.

Il n'y a pas de chapitre sur l'orateur dans ce volume, mais l'on traite quand même de plusieurs points, notamment de l'autorité de l'orateur dans les débats, de son élection et de ses tâches; il est question aussi des vice-présidents.

RUSTOW, Danwart A. The Politics of compromise; a study of parties and cabinet government in Sweden. New York, Greenwood Press, 1969. 257 p.

L'ouvrage de Rustow traite des points suivants: l'affiliation politique des orateurs, leur élection, leur impartialité, et leur rôle de conseiller du roi lors du choix des membres du Cabinet.

RESUME ANALYTIQUE D'OUVRAGES
RECEMMENT CATALOGUES

par

Russell Ducasse

AMENAGEMENT TERRITORIAL

BOUDEVILLE, Jacques R. Aménagement du territoire et polarisation. Paris, Editions Genin, 1972. 279 p.

Analyse de l'aménagement du territoire et des phénomènes de polarisation menée d'un point de vue macro-économique. La thèse soutenue est que "l'évolution des localisations des activités humaines et leurs relations par rapport au milieu font partie d'une large analyse écologique dominée par les phénomènes de polarisation et d'intégration. Les systèmes écologiques présentent avec le système des implantations humaines, des caractéristiques communes: l'interdépendance, l'influence de décalage au cours du temps, la contrainte de l'espace géographique et les surprises des structures non linéaires. En se limitant à un fragment de l'ensemble et en voulant rendre ses performances optimales, on court le risque de voir le système tout entier répondre de façon inattendue et parfois catastrophique à la politique poursuivie."

AUTRICHE

CULLIN, Michel; KREISSLER, Félix. L'Autriche contemporaine. Paris, Colin, 1972. 342 p.

Présentation de l'Autriche: géographie, histoire, système politique, vie économique, sociale et intellectuelle.

AVORTEMENT

MAHIG, Jean. Dossier sur l'avortement. Montréal, Editions du jour, 1973. 191 p.

Ce dossier sur l'avortement comporte 5 parties:

- 1- L'avortement et l'opinion publique;
- 2- L'avortement et la santé;
- 3- Le développement de l'avortement;
- 4- La loi et la moralité;
- 5- Le magistère de l'Eglise.

CANADIEN-FRANÇAIS

BOUTHILLETTE, Jean. Le Canadien-français et son double. Ottawa, Editions de l'Hexagone, 1972. 101 p.

Dans son livre, l'auteur note que le "Canadien-français est un homme qui a deux ombres et que c'est en vain qu'il cherche à y échapper: l'ombre anglaise l'accompagne toujours et partout. Et dans cette ombre, il devient ombre."

"Que représente le Canadien-français dans cette zone d'ombre ou l'Anglais semble tirer les ficelles cachées de sa vie. Qu'est-il devenu inconsciemment sous Bon regard pour ainsi fuir ce qu'il cherche tant à éteindre?"

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA
Règles de procédure

BOURINOI, Sir John Georges; DUBROY, Gordon. Règles de procédure.

Manuel de la pratique et de l'usage à la Chambre des Communes du Canada, ainsi que la procédure aux assemblées publiques, y compris les réunions d'actionnaires et d'administrateurs de sociétés, les conventions politiques et les autres assemblées.

CHINE, République populaire de

GALBRAITH, J.K. Voyage en Chine. Paris, Denoël, 1973. 183 p.

A travers ses visites en Chine, à Hong-Kong, Canton, Pékin, Shanghai, Galbraith fait partager aux lecteurs Bon intérêt, ses réactions et ses surprises devant la réalité chinoise. Il livre ses réflexions d'ensemble sur l'économie de la Chine et fait le bilan des forces et des faiblesses d'un système de production socialiste encore profondément influencé par les séquelles de la révolution culturelle.

CINEMA - aspects politiques

DANIEL, Joseph. Guerre et cinéma. Paris, Colin, 1972. 452 p.

Dans cette étude, qui tend à saisir l'univers politique français à travers le cinéma, J.D. pose, en fait, le problème du cinéma politique.

Au-delà des aspects historiques et anecdotiques des films, analysés ou évoqués par centaines, les observations et les exemples proposés par l'auteur conduisent à poser concrètement les questions principales: comment les luttes entre les peuples se lisent-elles dans le miroir cinématographique? Comment se construisent à leur propos les tabous et les stéréotypes.

COLONISATION - Québec

VERDON, Michel. Anthropologie de la colonisation au Québec: le dilemme d'un village du Lac St-Jean. Montréal, les Presses de l'Université de Montréal, 1973. 283 p.

"Des études contemporaines s'attachent à étudier comment le Québec est globalement colonisé de l'extérieur et de l'intérieur. Michel Verdon nous ramène à l'autre extrémité du processus, au colonisé colon, et étudie comment il aménage son territoire, comment il produit et consomme, et comment il organise sa vie sociale et cognitive. Dans la meilleure tradition anthropologique, il présente les principales coordonnées de la structure socio-culturelle du Québec". (notes du préfacier).

COMMISSIONS ROYALES D'ENQUETE - Grande-Bretagne

CHAPMAN, Richard A., ed. The Role of commissions in policy making. London, George Allen and Unwin Ltd, 1973. 206 p.

Analyse critique des rapports de 5 commissions royales et comités d'enquête ayant contribué largement à d'importantes réformes dans la fonction publique, l'organisation syndicale, l'éducation, le gouvernement local et les services sociaux en Grande-Bretagne.

COMMUNICATIONS DE MASSE

ESCARPIT, Robert; BONAZIS, Charles et autres. Systèmes partiels de communications. Paris, Mouton-La Haye, 1972. 225 p.

Inventaire partiel des problèmes de communication de masse, tels qu'ils se posaient en 1970. Parmi les thèmes abordés, citons:

- Les communications de masse dans la société industrielle: le marché des messages;
- La communication politique dans les sociétés industrielles;
- Modèles socio-historiques de la communication pédagogique;
- La communication audio-visuelle: pour une psychosociologie du spectateur d'images;
- La communication dans les ensembles automatisés et les difficultés de son analyse psychologique;
- Le problème du système scientifique de la communication.

COMPETENCE ADMINISTRATIVE

PETER, Dr Laurence-J. Les ordonnances de Peter: comment tout pourrait aller mieux. Montréal, la Presse, 1973. 250 p.

Après le "Principe de Peter" qui montrait pourquoi "ça va toujours mal", le présent ouvrage apporte 66 "ordonnances" destinées à améliorer le cours des choses. On apprend notamment comment mener sa vie professionnelle et familiale avec compétence, comment s'y prendre avec les autres et comment faire pour augmenter son efficacité dans la direction de ses subordonnés.

COMPTABILITE NATIONALE

BENARD, Jean. Comptabilité nationale et modèles de politique économique. Paris, P.U.F., 1972. 662 p.

Le Plan de cette étude est articulé autour de trois grands thèmes:

- Titre I : Logique de la comptabilité nationale énonçant une axiomatique et des principes d'agrégation et d'organisation des systèmes de macrocomptabilité;
- Titre II : Morphologie de la comptabilité nationale où sont examinées les structures des grands systèmes comptables occidentaux.
- Titre III : Applications prospectives où la comptabilité nationale est envisagée comme outil d'élaboration de la politique économique.

CONFORMISME SOCIAL

LAING, R.D. La politique de l'expérience. Paris, Stock, 1972. 128 p.

"La société moderne impose à chaque enfant qui naît une camisole de force en l'obligeant à se conformer à ses lois et à ses principes. Il en résulte que les possibilités de l'homme sont tuées dans l'oeuf et que les mots "équilibre mental" et "folie" sont devenus ambigus. Existe-t-il encore un homme que l'on puisse dire normal? Il n'est pas exclu que le schizophrène soit simplement un être qui a été incapable de refouler ses instincts normaux et de se conformer à une société anormale".

Tel est le problème posé par la Dr R.D. Laing dans cet ouvrage qui se veut une "remise en question du monde moderne et des données généralement admises de la psychologie, de la sociologie, de la psychiatrie "officielle".

CONTENTIEUX DE L'IMPOSITION

BERN, Philippe. La nature juridique du contentieux de l'imposition. Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1972. 197 p.

"Le contentieux de l'imposition n'est qu'une branche du contentieux administratif même lorsqu'il se déroule devant le juge Judiciaire. Et dans le cadre général du contentieux administratif, il se présente comme un simple contentieux de pleine juridiction, la question de savoir s'il aurait un caractère objectif ou subjectif paraissant dépourvue d'intérêt pratique".

Telle est la thèse soutenue dans cette étude.

COOPERATIVES

PICHETTE, Claude. Analyse microéconomique et coopérative. Sherbrooke. Librairie de la Cité universitaire, 1972. 235 p.

L'auteur part de l'hypothèse "qu'il existe des différences de nature entre la coopérative et la firme capitaliste et que par conséquent la théorie économique traditionnelle qu'on a développée pour rendre compte de la firme capitaliste ne peut expliquer la coopérative de façon satisfaisante".

L'ouvrage se divise en trois parties:

La première est une mise en forme de la coopérative pour la préparer à recevoir une analyse microéconomique. La seconde étudie les coopératives de ménages et la troisième, les coopératives de firmes.

CORPORATIONS PROFESSIONNELLES

FOURRE, Jean. Les Professions face aux réformes. Paris, Bordas, 1972. 359 p.

A partir de faits et de prises de position contenus dans les déclarations et les documents publiés à l'occasion de réformes affectant des corporations professionnelles en France, cette étude, "décrit la stratégie sociale et les tactiques du néo-corporatisme. Il semble en ressortir que la consultation des professions peut non seulement conduire au rejet des réformes tendant au mieux-être général, mais

encore permettre de détourner le processus de réforme vers une amélioration de la situation des professionnels et une accession du groupe corporatif au pouvoir de gestion du service public."

CRIMINOLOGIE

LEAUTE, Jacques. Criminologie et science pénitentiaire. Paris, P.U.F., 1972. 832 p.

Après une introduction générale sur la science criminologique et ses méthodes, l'auteur divise son étude en 3 parties:

L'établissement des lois pénales;

La violation des lois pénales et les délinquants;

La réaction de la société.

DECENTRALISATION INDUSTRIELLE

DONOLO, Claude. Stratégies de décentralisation et de localisation industrielle. Paris, Bordas, 1972. 189 p.

La première partie de l'étude est consacrée à la décentralisation et la détermination de la taille optimale des unités de production. Elle comporte, notamment, la constitution d'un modèle permettant d'éclairer les choix en ce qui concerne le nombre optimal d'usines, les emplacements de ces usines, la répartition des fabrications entre ces usines ainsi que le volume de production, la rentabilité d'une opération de décentralisation.

La deuxième partie montre comment le modèle précédemment étudié peut être appliqué, directement ou par transposition, à divers problèmes économiques de l'entreprise.

La conclusion détermine ce qu'un chef d'entreprise peut attendre d'une approche quantitative permettant de préparer les décisions concernant ces différents sujets ainsi que des obstacles qui peuvent se dresser contre l'utilisation de telles méthodes.

DEMOCRATIE

DAHL, Robert. Après la révolution. Paris, Calmann-Lévy, 1973. 244 p.

De l'Etat-cité de la Grèce antique aux gouvernements d'aujourd'hui, en passant par la République du contrat social et 1789, l'auteur étudie l'évolution de la démocratie, puis tente de déterminer la force et la faiblesse de son application. Il faut à l'autorité des critères sur lesquels s'appuyer, - à la notion de peuple, de souveraineté une nette définition; à une situation donnée, le type de démocratie qui lui convient.

PLAMENATZ, John. Democracy and illusion: an examination of certain aspects of modern democratic theory. London, Longman, 1973. 219 p.

L'auteur fait ici une sorte d'inventaire des arguments tendant à justifier ou à condamner le concept de la démocratie dans son approche et ses applications dans le monde occidental. On y retrouve une critique des théories élaborées par les plus grands idéologues tels que Machiavel, Hobbes, Locke, Montesquieu, Hume, Burke, Rousseau, Bentham et son école, Hegel et Marx, Schumpeter etc.

DEPUTE - France

DOMENECH, Gabriel. Comment devenir député. Paris, Albin Michel, 1973, 248 p.

G. Domenech, journaliste français devenu député raconte sa propre "aventure". D'après lui, "ce n'est pas de devenir député qui est difficile mais de le rester".

DEVELOPPEMENT AGRICOLE - Québec

MORRISSETTE, Hugues. Les conditions de développement agricole au Québec. Québec, les Presses de l'Université Laval, 1972. 173 p.

S'appuyant sur des données statistiques, l'auteur délimite les régions agricoles du Québec. Aux traits généraux et régionaux de l'agriculture du Québec, il ajoute des facteurs individuels pour "proposer, pour la politique agricole du Québec, une base d'application discriminatoire destinée à lui assurer une meilleure efficacité".

DROIT COMPARE

CONSTANTINESCO, Léontin-Jean. Traité de droit comparé; Tome I: Introduction au Droit comparé. Paris, Librairie générale de Droit et de Jurisprudence, 1972. 243 p.

Pour l'auteur, "la science des droits comparés est le produit de la rencontre de deux phénomènes majeurs. Le premier, est l'élargissement de notre horizon historique et scientifique (...). Le deuxième est la radicale et de plus en plus accélérée transformation du monde. (...). De là la nécessité de préciser ces phénomènes qui indiquent la perspective dans laquelle doit être situé le droit comparé. Un chapitre sera dédié à chacun de ces phénomènes. Le premier examinera la façon dont l'élargissement de l'horizon historique influence l'élargissement de l'horizon scientifique. Le deuxième cherchera à saisir la transformation du monde et ses causes".

DROIT LINGUISTIQUE

Voir: Langues - Statuts

DROIT PENAL - Francs

ROUSSELET, Marcel et autres. Droit pénal spécial. Paris, Sirey, 1972. 1006 p.

Mise à jour d'une analyse d'ensemble du droit pénal français. L'étude comprend 7 parties!

Crimes et délits contre la Sûreté de l'Etat;

Infractions contre la constitution et la paix publique;

Attentats contre les personnes;

Crimes et délits contre la propriété;

Destructions et dégradations;

Attentats dirigés à la fois contre les personnes et les biens;

Infractions fiscales et infractions douanières.

DROIT QUEBECOIS

LAMANTE, Henri. Sociologie des moeurs et du droit au Québec. Paris, Nouvelles éditions latines» 1973. 143 p.

"On ne peut étudier la sociologie des moeurs et du droit au Québec sans placer cette province dans son contexte canadien. En effet, tout repose sur un ensemble de comparaisons entre Les éléments anglais et français du Canada et ces rapprochements seuls permettent de déceler les moeurs propres à chaque groupe ethnique".

DROIT SOCIAL

RIBAS, S.J.; JONCZY, M.J; SECHE, J.C. Droit social européen. Paris, P.U.F. 478 p.

Ce recueil de textes est le premier de deux volumes préparés par les mêmes auteurs sur le droit social européen; le second présente un commentaire de ce droit. Les textes sont généralement groupés par matière: libre circulation des travailleurs, sécurité sociale des travailleurs migrants, Fond social européen, droit d'établissement et libre prestation des services des indépendants, formation professionnel- le etc.

ECONOMIE MIXTE

REES, Merlyn. The public sector in the mixed economy. London, Bastsford, 1973. 240 p.

"Secteur public", secteur privé, "économie mixte" voilà des termes assez courants mais dont peu de gens savent exactement le contenu et la situation exacte dans l'Angleterre d'aujourd'hui.

L'auteur en fait ici un exposé comprenant 6 parties:

The mixed economy;

Central government;

Local authorities;

Public corporations;

State shareholdings;

Conclusion: the public sector.

ELECTIONS - Etats-Unis

ROSENBLOOM, David Lee. The Election men: professional campaign managers and american democracy. New York, Quadrangle Books, 1973. 182 p.

A partir des faits survenus lors des dernières élections américaines de 1972, l'auteur montre le rôle déterminant joué par les organisateurs professionnels de campagne électorale dans le choix d'un candidat par les électeurs.

ENERGIE

GRENON, Michel. Ce monde affamé d'énergie. Paris, Laffont, 1973. 312 p.

Le monde actuel fait face à la crise de l'énergie: problèmes d'approvisionnement, épuisement accéléré des ressources, consommation exponentielle que rien ne semble devoir freiner. Les Etats-Unis, l'Europe, le Japon et tant d'autres régions font face à ce dilemme.

Le but de cet ouvrage est d'analyser les solutions possibles et les forces en présence. Va-t-on redécouvrir le charbon pour le liquéfier ou le gazéfier? Va-t-on vraiment vers une conversion massive au nucléaire? Ou parviendra-t-on à maîtriser l'énergie du Soleil, ou celle des "étoiles terrestres de la fusion thermonucléaire?"

ENSEIGNEMENT - Planification

OCDE. Planification à long terme des politiques d'enseignement. Paris, OCDE, 1973. 415 p.

Cet ouvrage rend compte de l'essentiel des débats d'une réunion tenue en 1969 par l'OCDE dans le cadre de son programme d'activités en matières d'enseignement.

ENTREPRISES MULTI-NATIONALES - Etats-Unis

BARBER, Richard-J. Le pouvoir américain: les grandes sociétés, leur organisation, leur puissance politique. Paris, Stock, 1972. 380 p.

Le "pouvoir américain" est détenu par les grandes sociétés, ces "entreprises-pieux multinationales (...) qui poussent leurs tentacules dans le monde entier." Avant qu'il ne soit trop tard, les leaders politiques "doivent prendre conscience de l'importance de ce qui est un Jeu et trouver les moyens de plier la puissance privée à l'intérêt public." Ils y parviendront "par l'adoption de mesures qui tiennent compte des réalités politiques et économiques d'un monde des entreprises en mutation profonde".

ENVIRONNEMENT

COMMONES, Barry. L'encerclement: problèmes de survie en milieu terrestre. Paris, Seuil, 1972. 298 p.

Ce livre vise à faire connaître les origines de la crise de l'environnement et les remèdes qui peuvent lui être appliqués.

Des manifestations évidentes de cette crise de l'environnement dans l'écosphère, B.C. remonte aux tensions écologiques dont elles sont l'expression, décèle les erreurs de la technologie productive et de ses arrière-plans scientifiques et Identifie les forces et les mouvements sociaux, économiques et politiques qui ont lancé la planète dans "cette gigantesque course à la mort".

FEDERALISME AFRICAIN

THIAM, Doudou. Le Fédéralisme africain: ses principes et ses règles. Paris, Présence africaine, 1972. 167 p.

L'auteur dégage les principes qui semblent gouverner toute construction fédérale en Afrique. Compte tenu du stade actuel de l'évolution de ce continent, il tente de voir "quelles sont les formules qui correspondent à cette évolution et quelles sont les formules non transposables 3 l'Afrique, qui ne s'acclimatent pas, ou ne s'adaptent pas, à l'environnement".

FEMME QUEBECOISE

DOLMENT, Marcelle, BARTHE, Marcel. La Femme au Québec. Montréal, Les Presses Libres, 1973. 158 p.

"Ce livre se veut délibérément engagé politiquement et est soutenu à la base par l'idée de l'indépendance nationale du Québec qui, dans le contexte actuel, est une conditions primordiale à la double libération de la femme et à celle de l'homme québécois". (M.D., M.B.)

GROUPEMENTS POLITIQUES - France

DEPRAT, François. Les mouvements d'extrême droite en France depuis 1944. Paris, Editions Albatros, 1972.

Analyse d'ensemble des mouvements d'extrême-droite en France, de 1944 à 1971. F.D. analyse les origines et l'histoire de tous les partis "nationaux" et "nationalistes", leurs organisations, leurs chefs, leurs presses et leur mot d'ordre.

HEATH, EDWARD

LAING, Margaret. Edward Heath, Prime minister. London, Sidgwick and Jackson, 1972.

Biographie.

INVESTISSEMENTS AMERICAINS

GOUX, Christian, LANDEAU, Jean-François. Le Péril américain. Paris, Calmann-Lévy, 1971. 269 p.

Les auteurs démontrent que la seule alternative réaliste en matière d'accueil des investissements directs américains réside en un "dirigisme tempéré". Un sursaut nationaliste ne parviendrait, d'après eux, qu'à "nationaliser des murs". A l'opposé, en rester au "laisser faire" équivaut à se mettre - insensiblement mais inéluctablement - sous la dépendance économique, politique et culturelle des Etats-Unis: Il faut, notent-ils, que chacun sache que c'est en ce-la précisément que résident le Péril américain.

JUGE ADMINISTRATIF - France

GAUDEMET, Yves. Les méthodes du Juge administratif. Paris, Librairie générale de droit et de Jurisprudence, 1972.

"La tâche du juge administratif français, dans sa complexité, ne s'accomplit pas sans le recours à un système de méthodes. La réalité de celles-ci ne semble pas pouvoir être discutée. Toutefois, la diversité même de ces méthodes et le principe de liberté qui préside à leur utilisation, laissent la place principale à l'habileté du juge, à la conscience qu'il a des fins qu'il poursuit, en un mot, à son libre arbitre".

D'autre part, l'existence même et l'utilisation de ces méthodes ont une influence évidente sur le contenu des règles jurisprudentielles élaborées par le juge". C'est la conclusion générale qui se dégage de cette étude.

JUSTICE

BESSION, Antonin. Le mythe de la justice. Paris, Plon 1973. 417 p.

Ecrit par un ancien Procureur général, cet ouvrage se veut un essai sur la justice et son rôle dans la société. Il constitue aussi les mémoires d'un magistrat français qui nous raconte les événements dont il s'est trouvé témoin et parfois l'acteur.

LANGUE - Statuts

FALCH, Jean. Contribution à l'étude du Statut des langues en Europe. Québec, les Presses de l'Université Laval, 1973. 280 p.

Ce livre se présente comme un traité de droit linguistique comparé. Passant en revue les quelques 30 Etats d'Europe (sans l'U.R.S.S. ni la Turquie), Jean Falch n'en décompte pas moins de 21 qui présentent à quelque degré des dispositions juridiques de nature linguistique; celles-ci parfois ne sont que des normes de niveau inférieur (règlements, voire circulaires); mais il s'agit souvent, aussi, de lois et même de lois constitutionnelles. L'auteur distingue deux catégories d'Etat: ceux qui mettent leurs langues - à tout le moins leurs langues principales - à pied d'égalité: Belgique, Suisse, Tchécoslovaquie, Malte, etc...; ceux, au contraire, qui distinguent entre la langue unique de l'Etat et un ou plusieurs autres idiomes qui font l'objet d'une reconnaissance légale ou réglementaire dans un cadre régional: Italie, Autriche, Roumanie, etc..

MOUVEMENTS POLITIQUES

Voir: Groupements politiques

NADER, RALPH

MC CARRY, Charles. Ralph Nader. Paris, Seuil, 1973. 301 p.

"Dans les hôpitaux américains, les Noirs reçoivent des doses dangereuses de rayons X sous le fallacieux prétexte que leur peau et leurs os sont plus résistants que ceux des blancs. Nader intervient. Le démarchage à domicile se développe et s'apparente au terrorisme. Des shampoings font tomber les cheveux» des vieux sont maltraités dans les hospices, des publicités mensongères couvrent les murs etc, etc.. Nader arrive au bon moment comme Zorro ! Il faut changer la société dans ses structures, nous dit ce redresseur de torts. Jusqu'où va-t-il? Ses différentes fondations recueillent des millions de dollars et sa sainte colère semble n'avoir pas de limites.

PARTIS POLITIQUES - France

BORELLA, François. Les Partis politiques dans la France d'aujourd'hui. Paris, Seuil, 1973. 248 p.

L'auteur observe le système des partis en France, cherche 3 quoi il correspond, étudie les différents partis et coalitions qu'ils forment et distinguent les partis formant des coalitions constitutives du système politique de ceux qui se situent en dehors du système. D'où les 3 parties de son étude: le système des partis en France, les partis dans le système; les partis hors du système.

PEUPELEMENT COMPOSITE

TOURET, Bernard. L'aménagement constitutionnel des Etats de peuplement composite. Québec, Presses de l'Université Laval, 1973. 259 p.

"... Ce livre met l'accent sur les solutions plutôt que sur les problèmes (les conflits entre les groupes de populations). Cependant, comme chaque solution réfléchit un type donné de problèmes, c'est une vue globale sur les rapports ethnopolitiques qui se dégage de l'inventaire dressé", (tiré de la préface).

PLANIFICATION

BUREAU international du travail. La participation des employeurs et des travailleurs à la planification. Genève, B.I.T., 1973. 267 p.

Introduction générale au sujet, cet ouvrage délimite tout d'abord, par une description des divers systèmes existants et une analyse des objectifs et des formes de la participation, les cadres dans lesquels se place la participation des organisations professionnelles à la planification. Après un examen des mécanismes de participation mis en place aux différents niveaux, de l'entreprise au niveau multinational, l'étude des conditions d'un dialogue social véritable, puis celle des effets de la planification et de la participation sur les relations de travail et sur l'administration du travail, permettent de mettre en évidence un certain nombre de problèmes. L'ouvrage se termine par une évaluation des résultats obtenus, un exposé des moyens, de favoriser la participation et des conclusions générales sur la signification et les perspectives de la participation.

POLICIER

GAIN » Maureen E. Society and the policeman's role. London, Routledge and Kegan Paul, 1973. 315 p.

Rôle du policier dans la société, ses relations avec le citoyen, ses supérieurs hiérarchiques et ses collègues.

Outre l'introduction générale et la conclusion, l'étude comprend 6 parties:

Rural police work;

City police work;

Interdependence with community;

Interdependence with family - marital integration and domestic life;

Interdependence with senior officers;

Interdependence with colleagues.

POPULATION MONDAINE

SAUVY, Alfred. Croissance zéro? Paris, Calmann-Levy, 1973. 328 p.

L'humanité est, selon les pessimistes, menacés dans son existence de trois façons qui convergent: l'augmentation rapide de la population mondiale (1), l'épuisement des ressources minérales (2), la dégradation du capital naturel.

Le professeur Sauvy en tire ici des conclusions différentes de l'opinion courante et entretenue.

Le plan de l'ouvrage:

1 - Historique;

2 - Données et perspectives sur la population;

3 - Des ressources naturelles;

- 4 - La dégradation de la nature;
- 5 - Actions possibles;
- 6 - Conclusions.

POUVOIR POLITIQUE

JOUVENEL, Bertrand de. Du Pouvoir: Histoire naturelle de sa croissance. Paris, Librairie Hachette, 1972. 462 p.

L'auteur se borne à rechercher les causes et le mode de croissance du pouvoir dans la société.

Son étude est ainsi divisée:

Métaphysiques du pouvoir (Livre premier) ;

Origines du pouvoir (Livre deuxième);

De la nature du pouvoir (Livre troisième);

L'Etat comme révolution permanente (Livre quatrième);

Le pouvoir change d'aspect mais non de nature (Livre cinquième);

Pouvoir limité ou pouvoir illimité (Livre sixième).

- - - - Du Principat et autres réflexions politiques. Paris, Librairie Hachette, 1972. 291 p.

Les sujets abordés par l'auteur dans cet essai de réflexion sur les institutions politiques sont: Des décisions collectives (p. 9), Qu'est-ce que la démocratie (p. 19), La Fonction sociale de l'autorité publique (p. 49), sur l'évolution des formes de gouvernement (p. 63), Théorie politique pure (p. 85), Les Recherches sur la décision (p. 101), Du principat (p. 131), Sur les moyens de contestation (p. 165), Du pouvoir actif (p. 183), Science politique et tâches de prévision (p. 213), L'utopie dans les buts pratiques (p. 233), Rousseau, évolutionniste pessimiste (p. 251), Théorie des formes de gouvernement chez Rousseau (p. 267), Sur l'hétérogénéité des préférences dans le choix des décisions publiques (p. 287).

P.P.B.S.

LEE, Robert D. jr; JOHNSON, Ronal W. Public budgeting systems. Baltimore, University Park press, 1973. 356 p.

Destiné surtout aux étudiants, ce manuel apporte des renseignements généraux sur le planning - programming- budgeting system tel que pratiqué dans l'administration publique américaine.

PRISONS

BUFFARD, Simone. Le froid pénitenciaire: l'impossible réforme des prisons. Parie, Seuil, 1973. 220 p. "."

"La prison est d'abord une machine à briser et à avilir les corps (...). La prison est aussi construite pour produire la ségrégation en chaîne (détenus - surveillants - monde extérieur) et la rétraction de l'individu cantonné dans un espace restreint et voué à la promiscuité. Comment prétendre qu'elle puisse améliorer, re-socialiser les délinquants alors qu'elle les contraint à vivre selon les valeurs les plus conventionnelles ou les plus caricaturales, - qu'elle puisse les réduire, les rendre autonomes alors qu'elle les pousse au conformisme et à la servilité? La prison appartient à un monde horrible et condamné (...). La réforme est illusoire. Il faut imaginer une société sans prisons".

KUNSILE, Marc; VINCENT, Claude. Le Crépuscule des prisons. Paris, Julliard, 1972. 281 p.

Deux journalistes décrivent l'univers du système carcéral français: "un inonde de souffrance, de mépris et de violence, un univers qui, au nom de la loi, vit en marge des lois, une société sans pitié qui a ses règles, ses moeurs, son langage, sa poésie".

PRIX

CHARPY, Jean. La politique des prix. Paris, Calmann-Lévy, 1973. 308 p.

L'auteur expose d'abord les difficultés de mesurer la hausse des prix et cherche ensuite les points de comparaison entre des pays de structures économiques différentes mais appartenant au même groupe industriel (Etats-Unis, C.E.E. élargie, pays Scandinaves, Japon). Une idée principale se dégage de cette enquête: la divergence entre l'écart grandissant des productivités d'une branche d'activité par rapport à une autre, dû aux progrès techniques et la tendance à la parité des rémunérations d'origine sociale.

Que faire dans ces conditions pour maîtriser les hausses des prix qui ne sont plus de simples accidents de conjoncture? L'auteur dresse un bilan des politiques globales d'inspiration monétaire ou budgétaire et propose d'améliorer la surveillance des prix et des marchés en procédant, s'il est nécessaire, à un encadrement souple et sélectif des différents prix.

PROFESSIONS

Voir: Corporations professionnelles

PROTECTION DU CONSOMMATEUR

Voir: NADER, Ralph

RELATIONS INDUSTRIELLES G.-Bretagne

HEHER, Eric S. The class Struggle in parliament: a socialist view of industrial relations. London, Victor Gollancz Ltd, 1973. 350 p.

Cette étude présente les origines, le contenu et les implications socio-politiques de l'Industrial Relation Act voté en 1971 au Parlement de Londres. L'auteur fait notamment un compte-rendu de la joute parlementaire que suscita ce projet de loi dès sa présentation en Chambre et examine le rôle joué par l'aile gauche du Parti travailliste dans cette lutte.

RELATIONS INTERNATIONALES

Club des Relations internationales. Mythes et réalités : Individu-du-
Etat, Communauté internationale. Paris, Editions Pedone,
1972. 255 p.

Textes de conférences et compte-rendu des principales
activités patronées par le C.R.I.

"Lex textes de conférence (...) peuvent être regroupés
dans trois têtes de chapitre: une discussion sur le rôle
de la société canadienne-française dans le monde, des étu-
des sous certains aspects généraux de relations internatio-
nales et enfin l'examen des problèmes spécifiques de quel-
ques pays et régions".

SULZBERGER, C. L. Les derniers des géants: Mémoires. Paris, Al-
bin Michel, 1972. 568 p.

Ecrit par un Journaliste, ce livre contient des faits
révélateurs sur la carrière politique et l'influence des
hommes qui ont été les acteurs des relations internationales
du XXe siècle. Citons parmi eux De Gaulle, Krouchtchev,
Tito, Pompidou, Nasser, Macmillan, Adenauer, Ben Gourion,
Tchang Kai-Chek, Nehru, Eisonhower, Kennedy, Johnson, Nixon,
etc...

RELATIONS QUEBEC-OTTAWA

MORIN, Claude. Le combat québécois. Montréal, Boréal express,
1973. 183 p.

On ne connaît pas suffisamment, nous dit l'auteur,
"la nature du combat politique que le Québec doit livrer
dans le régime actuel et les conditions sous lesquelles
ce combat se déroule." Son livre se veut un "instrument
de réflexion sur le fédéralisme canadien tel qu'on le vit".
Son but "est de rejoindre ceux qu'intéressent les relations
Québec-Ottawa et qui n'ont pas ce rare bonheur d'être rom-
pus aux subtilités juridiques ni d'être des savants histo-
riens".

SOCIETE AMERICAINE

WIZNITZER, Louis. L'Amérique en crise. Ottawa, Editions de la presse, 1972. 426 p.

Dans ce livre écrit par un journaliste, il est notamment question du choc technologique, du banditisme, des jeunes, de la drogue, du problème des Noirs, de l'armée, de l'éducation, de la famille, de l'économie, des institutions politiques et de la nouvelle gauche.

SOCIETE QUEBECOISE

DION, Léon. La prochaine révolution. Montréal, Leméac, 1973. 358 p.

"L. Dion livre ses réflexions sur la double crise que traverse le Québec. Aux profondes perturbations qui agitent la civilisation occidentale s'ajoute ici l'angoisse d'une collectivité dont l'identité est menacée. Le choix que font aujourd'hui et que feront demain les Québécois détermineront le caractère de la révolution désormais inévitable".

SONDAGE D'OPINION

STOETZEL, J. Girard, A. Les sondages d'opinion publique. Paris, P.U.F., 1973. 283 p.

Qu'est-ce qu'un sondage d'opinion publique, comment et par qui les sondages sont-ils pratiqués, à quelles fins, quelles sont leur valeur scientifique et leur utilité pratique? Les auteurs tentent d'y apporter réponse.

SYSTEME POLITIQUE

DAHL, Robert. L'analyse politique contemporaine. Paris, Laffont, 1973. 260 p.

Qu'est-ce que la politique? Qu'est-ce qui distingue la politique des autres aspects de la vie humaine? Un syndicat, par exemple, est-il un système politique? Y a-t-il et où y a-t-il une "élite dirigeante"? Qu'est-ce que les systèmes po-

litiques ont en commun et en quoi diffèrent-ils? L'inégalité politique est-elle un fait inévitable dans tous les systèmes politiques? Quelles conditions créent la stabilité, le changement, la révolution? Telles sont les questions auxquelles, parmi tant d'autres, R.A. tente d'apporter des réponses.

TELEVISION - France

THIBAU, Jacques. La Télévision, le Pouvoir et l'Argent. Paris, Calmann-Lévy, 1973. 181 p.

Ecrit par l'ancien directeur-adjoint de la télévision française, ce livre "montre comment la télévision de la majorité silencieuse produit à la fois le mercantilisme dans les programmes et l'autoritarisme dans l'information".

TRUDEAU, PIERRE-ELLIOTT

POTVIN, André. L'Anti-Trudeau; Choix de textes. Montréal, Paris, 1972. 269 p.

"L'Anti-Trudeau" se veut une analyse critique de l'idéologie et de la pratique politique de Pierre-Elliott Trudeau à travers les propres déclarations de celui-ci.

UNIVERSITES - Etats-Unis

TOURAINÉ, Alain. Université et société aux Etats-Unis. Paris, Seuil, 1972. 300 p.

Au delà d'une analyse structurelle généralisable à toutes les sociétés dites développées, A. Tourainé nous décrit le cas de la société américaine et les particularités du système d'enseignement de celle-ci.